

# A MIMORIA

ATELIERS DE RECHERCHES EN HISTOIRE LOCALE EN CORSE

Monografia  
N° 28

Association A MIMORIA - Siège Social: Archives Départementales, 20090 AIACCIU

ISSN 12711527

## *A la rencontre de la confraternité en Corse*



*Par*

*Domínique BUFFA*

*François QUILICHINI*

*Madeleine SERPAGGI*

## AU SUJET DES CONFRERIES :

A en croire nos historiens, la Rome antique aura mis près de quatre siècles pour pacifier la Corse. Quand la nouvelle religion, le christianisme, s'implante dans l'île, il ne fait pas entièrement disparaître les anciennes croyances et certaines pratiques ancestrales, vont perdurer encore longtemps, comme par exemple « à cumpagnia », une forme de solidarité, du peuple pour les plus déshérités d'entre eux, les veuves et les orphelins.

On ne sait si c'est là un héritage de la Rome antique ou la survivance de l'esprit de clan, ce réflexe de défense venu de plus loin encore (\*).

L'Eglise va rapidement essayer de prendre à son compte cette « entraide », sans toutefois y réussir complètement, et tout au long de leur histoire, les confréries conserveront une certaine indépendance, une sorte de contre-pouvoir. On verra même plus tard, avec la création des casazze, des confréries y installer un autel et y faire célébrer des messes, principalement celles des morts.

En Italie, en France et évidemment en Corse, c'est au moyen-âge que les confréries recherchent le côté spectaculaire de leurs manifestations, habits, cagoules, bannières, rites d'intronisation, processions, etc.

En France la révolution porte un rude coup aux confréries dont la plupart sont carrément interdites. En Corse il semble que la grande majorité d'entre elles échappent à cette répression, mais elles se remettent difficilement, d'un autre mal, bien plus tard, avec la saignée dans nos villages, d'une grande partie des hommes actifs, dont beaucoup ne reviendront pas de la grande guerre de 1914-1918 et de celle de 1939-1945.

Après la dernière guerre, la plupart des confréries de Corse deviennent de moins en moins actives, certaines mêmes disparaissent purement et simplement et puis, est-ce l'effet du « reaquistu », on assiste depuis quelques années, à un nouvel intérêt, pour ne pas dire engouement, pour cette forme d'entraide désintéressée.

La confraternita di Santa Croce di Pietralba nous semble être un exemple remarquable de cette vie, de la léthargie et de la renaissance d'une de nos confréries de Corse.

*(\* On ne peut s'empêcher de penser à la dame de Bonifaziu, ce squelette de cette petite femme, handicapée qui n'a pu survivre que grâce à la sollicitude de tous les autres membres du clan. Il y a des millénaires de cela !*

L. AMBROGI

## A MIMORIA

Atelier de recherche en histoire locale de la CORSE, A MIMORIA est déclarée en préfecture et son président est Lavighju AMBROGI.

Son siège social est situé aux Archives Départementales de la CORSE du SUD.

Ces recherches se faisant principalement à travers l'étude de documents d'archives, l'exploitation de toutes les données de la mémoire collective et la sauvegarde de nombre des composantes du patrimoine, écrites ou orales, de la CORSE.

Les membres de l'association se réunissent chaque dernier lundi du mois en période scolaire pour des séances de travail sur des sujets divers ou en recevant des « porteurs de savoir ».

L'association publie un minimum de quatre bulletins de liaison et autant de monographies dans l'année ainsi que d'autres travaux toujours en relation avec l'histoire de la CORSE.

## REMERCIEMENTS

Louis Ambrogi et Marie Antoinette Geronimi pour leurs travaux sur la confrérie A Santa Croce de Pietralba  
Fernande Grisoni pour la confrérie Notre-Dame de la Miséricorde d'Ajaccio, pour Bonifacio, Vico, Balogna  
Dominique Nunzi pour Bastelica et sa confrérie de la Sainte Croix  
Laure Quatrini Ceccaldi pour la confrérie Saint Antoine Abbé d'Evisa  
Marie Antoinette Backlande Buroni pour ses documents d'archives

## BIBLIOGRAPHIE

- Les statuts de la confrérie Notre-Dame de la Miséricorde d'Ajaccio (1994)
- Les statuts de la confrérie Sainte Croix de Bastelica (1901)
- Les statuts de la confrérie Saint Antoine Abbé d'Evisa (1828 et 1902)
- Les statuts de la confrérie Santa Croce de Pietralba (1842)
- Le Musée de la Corse et son exposition de 2010
- Bonifacio dans l'histoire du christianisme-Chanoine François Maestroni
- Les confréries, 600 ans de charité et de prières (du XIVème au XXème siècle) - Claude Meunié - étude pour servir à l'histoire des confréries
- La revue Stantari dans son numéro de novembre 2010
- Le journal Corse Matin pour ses nombreux articles consacrés aux confréries
- La Collectivité Territoriale de Corse et son recensement du patrimoine

L'orthographe des lieux-dits est celle trouvée dans les documents utilisés.

LES OPINIONS EMISES DANS CETTE MONOGRAPHIE N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS.

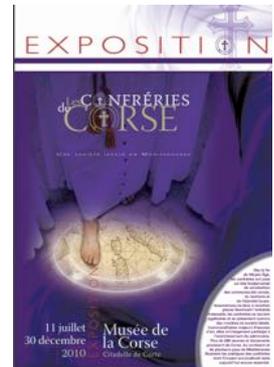
Le tirage a été réalisé par :  
Les Etablissements Georges Lucioni et fils.  
« LES TECHNOLOGIES NOUVELLES ET ROBOTIQUES  
Résidence Prince Impérial  
AJACCIO  
04 95 20 26 90

# *A la rencontre de la confraternité en Corse*

Pourquoi écrire aujourd'hui cet article sur les confréries de Corse ? En fait, tout a commencé avec la redécouverte des vieux documents oubliés d'une confrérie de Balagne. Ces textes rédigés au XIX<sup>ème</sup> siècle en définissent l'organisation. Leur déchiffrement a été à la fois captivant et frustrant car ces écrits incomplets ne permettent pas une lecture claire des activités quotidiennes portées par les frères et sœurs. Alors il a fallu aller voir ailleurs pour avoir une idée plus complète.

Et le matériau ne manque pas. Ainsi, ces dernières années de nombreux écrits ont été consacrés aux confréries de Corse, qui ont aussi fait l'objet de conférences et reportages ainsi que d'une exposition au musée de la Corse de juillet à décembre 2010 sur le thème « Les confréries de Corse, une société idéale en Méditerranée ».

Selon l'état des lieux établi par l'enquête de Cécile Ruggeri-Liberatore - Musée de la Corse, en 2010 la Corse comptait 66 confréries en activité, situées pour deux tiers d'entre elles en Haute Corse, une grande majorité de confréries étant masculines, treize d'entre elles mixtes et une composée uniquement de femmes.



Cet article ne prétend pas porter un regard exhaustif sur les confréries de Corse mais simplement en souligner quelques aspects. Pour rappel, les confréries sont des associations de laïcs à vocation charitable, fondées sur un engagement chrétien et rattachées à une chapelle. Encadrées par l'église, elles constituent un relais spirituel entre cette dernière et la société insulaire. Les noms portés par les confréries sont divers, « De la Sainte Croix » étant le plus répandu en Corse (environ le quart des confréries recensées) et « Saint Antoine Abbé » choisi également par un nombre important de confréries.

Constituées en Corse dès le moyen âge, les confréries occupent une place importante dans la société insulaire. Mais elles sont un certain nombre à disparaître à la suite de leur interdiction en 1792 sous la révolution, alors que la plupart poursuivent leurs missions dans la clandestinité. Le début du XIXème siècle voit leur renaissance avec le traité de concordat signé en juillet 1801. Puis elles se font plus discrètes au XXème siècle après la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat de décembre 1905. Le riacquistu ouvre en 1970 une ère de renouveau pour les confréries et au fil des années, des confréries en sommeil sont réactivées et de nouvelles confréries voient le jour. Aujourd'hui elles reprennent toute leur place, en s'adaptant à l'évolution de la société et poursuivent des objectifs diversifiés en suivant les rites propres à chacune.

Chaque confrérie est dotée de statuts, actes fondateurs qui règlent très précisément l'organisation ainsi que les devoirs et les droits de chacun des membres. Ces statuts sont soumis à l'approbation de l'évêque pour l'aspect religieux et déposés en préfecture afin d'asseoir l'existence légale de ces associations déclarées loi de 1901.

Les confréries sont administrées par des officiers élus par l'ensemble des frères : un prieur, un sous prieur, un trésorier. Chaque frère doit être baptisé, avoir fait la communion solennelle et répondre à des obligations morales de bonne conduite, mœurs...

Dédiées à une église, les confréries adoptent une tenue et une bannière qui leur sont propres et seront portées lors des participations aux manifestations religieuses. La tenue traditionnelle date du moyen-âge. Ses composantes sont codifiées : forme et couleur du vêtement, insigne de reconnaissance. Les objets associés comportent une bannière au nom de la confrérie et à l'emblème de cette dernière, un bâton, un sceau.

La participation en habits aux cérémonies liturgiques et aux processions, représente une part importante de l'activité des nombreuses confréries qui perpétuent l'accompagnement des rites religieux, avec un moment marquant dans l'année lors de la célébration des cérémonies de Pâques. Les confréries de pénitents font alors revivre dans toute l'île la Passion du Christ et le « Catenacciu » porte sa lourde croix dans de nombreuses communes.

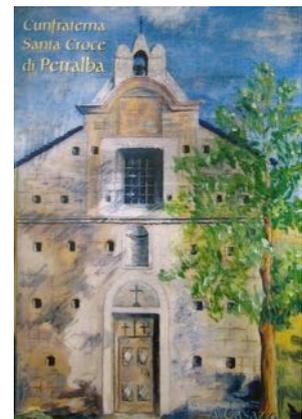
Les confréries préservent et transmettent ainsi l'héritage reçu. Outre la transmission de la tradition chrétienne, elles contribuent notamment à la sauvegarde du chant sacré et plus largement de l'ensemble du patrimoine insulaire. Dans ce rôle de transmission, les confréries sont un lien entre les générations.

Les confréries avaient aussi pour mission de veiller à l'entretien des églises et du matériel, l'achat de bougies et de cire. Elles se sont également impliquées en fonction de leurs moyens dans la réalisation de travaux majeurs dans leur église d'appartenance, édifications d'autels, commandes de cloches, agrandissement de la structure, commandes d'œuvres d'art...

Leur mission première dès le moyen âge a été l'accompagnement des mourants, la célébration des messes, la prise en charge des frais de funérailles des frères et des démunis décédés dans la paroisse. Ce rôle de solidarité et d'entraide perdure aujourd'hui encore comme une activité importante.

Pour remplir leurs missions, les confréries disposent de ressources constituées pour l'essentiel par les cotisations de leurs adhérents et le recouvrement d'amendes sanctionnant divers manquements à la règle en vigueur ainsi que les absences (avec un contrôle organisé des présences). Cependant, certaines confréries disposent également de ressources complémentaires aux cotisations et amendes, telles que quêtes, donations, voire subventions. Ces ressources sont quelquefois loin d'être négligeables au regard de la modestie des cotisations.

Ainsi, la confrérie *Santa Croce de Pietralba* disposait au XIXème siècle, selon les documents connus, des revenus importants de la « Gallica del pane ». Cette charge était attribuée annuellement après mise aux enchères au plus solvable et offrant, les adjudicataires s'associant souvent par deux pour faire face à la dépense. Un acte de location pour la collecte du pain était ensuite passé entre le prieur et le ou les adjudicataires. Ces derniers s'acquittaient alors d'un versement forfaitaire suivi de versements trimestriels anticipés. Les informations à disposition ne sont pas suffisantes pour préciser l'activité de collecte du pain.



Ces ressources ont permis à la confrérie de Pietralba de prendre en charge d'importants travaux d'entretien et de réparation dans son église ainsi que l'achat d'objets religieux. Plus traditionnellement, outre la participation aux frais de funérailles de ses membres, la confrérie acquittait les dépenses de messe et de nettoyage de l'église. Après une mise en sommeil durant de longues décennies au XXème siècle, cette confrérie a été réactivée en 2009 pour s'inscrire dans le renouveau de la confraternité en Corse.

Si les confréries œuvrent aujourd'hui à la sauvegarde des coutumes et traditions et portent assistance aux plus démunis, certaines d'entre elles se recentrent sur des missions plus spécifiques. Ainsi la confrérie de **San Martinu de Patrimoniu** a mené dans les années 2000 un important travail pour recueillir et préserver les chants polyphoniques sacrés retrouvés dans la tradition orale.

D'autres confréries encore se positionnent comme des mutuelles en charge de l'aide aux funérailles pour les frères et les démunis. Certaines sont aujourd'hui disparues ou tombées en sommeil. Pour exemple, la confrérie **Notre Dame du Rosaire de Balogna** prenait en charge les frais de funérailles de ses membres qui acquittaient une cotisation annuelle et versaient une participation pour funérailles. Les frères et sœurs avaient des obligations liturgiques et d'accompagnement aux funérailles. Ils étaient également tenus de porter l'habit lors des cérémonies.

Parmi les confréries plus récentes, **A Cunfraternita di u Padre Albino de Vico** existe depuis 1993. Mixte, elle assure l'animation liturgique au sein du couvent Saint François de Vico et du canton des Deux-Sorru, met en place des actions de solidarité et assure le maintien des traditions et des chants latins.

Mais les domaines investis par les confréries sont très larges et touchent également à la sauvegarde du patrimoine végétal, à l'instar de **A cunfraterna di A Sera** qui a créé un potager conservatoire dans le village de Tox afin de sauver une variété spécifique d'oignons, menacée de disparition.

La ville de **Bonifacio** se distingue par le nombre et l'ancienneté de ses confréries (**Sainte Croix, San Giovanni Battista, Saint Barthélémy, Sainte Marie Madeleine, Saint Erasme**).

Dès la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, à Bonifacio plusieurs confréries œuvrent à la prise en charge des besoins spirituels et matériels de leurs membres. Des prières communes sont mises en place et l'assistance aux malades organisée. Traditionnellement ces confréries assurent une participation aux cérémonies liturgiques, enterrements, processions et s'attachent au développement de la charité et de l'esprit communautaire.



Bonifacio, Procession du Vendredi Saint

Parmi les confréries d'Ajaccio

Trois confréries mixtes :

L'archi confrérie de Saint Érasme : Outre la participation aux évènements religieux de la ville, l'association a pour but la sauvegarde du patrimoine historique et culturel de l'Eglise des marins.



La confrérie de San Ghjan Battista : Le siège de la confrérie de Saint-Jean-Baptiste se trouve rue du Roi-de-Rome, à l'angle de la rue Saint-Charles dans une chapelle datant de 1581. On y conserve le Cristo Moro - le Christ Maure - ainsi nommé pour sa couleur : il est en poirier noirci et proviendrait de la cathédrale de l'ancienne ville d'Ajaccio au Castelvechio.

La confrérie de Saint Roch et Saint Sébastien plus communément appelée San Rucchellu (la plus récente) : Les confrères s'engagent à participer aux réunions et cérémonies prévues au calendrier général de la confrérie ainsi qu'à la messe traditionnelle.



Une confrérie exclusivement féminine, la confrérie de Notre-Dame de la Miséricorde.

Créée en 1994, *Notre-Dame de la Miséricorde* est accueillie dans la cathédrale d'Ajaccio. Les buts de la confrérie sont définis dans ses statuts : animation de l'ordre temporel par l'esprit chrétien, la doctrine de la foi ; étude et mise en pratique des préceptes de l'évangile ; animation des fêtes principales de l'année liturgique et des fêtes votives ; pratique du chant sacré ; recherche et maintien des traditions de la ville d'Ajaccio ; aide aux plus démunis ; réconciliation des personnes en état d'inimitié. La confrérie reçoit le concours d'un aumônier pour l'enseignement religieux.



La tenue de la confrérie de Notre-Dame de la Miséricorde est composée d'une cape bleue portant un sigle sur le cœur, une écharpe et des gants blancs. Elle est accompagnée d'un cordon torsadé bleu et blanc supportant une médaille de Notre Dame. La bannière porte une représentation de la Madonne a ses couleurs, le bleu et le blanc.



Durant l'année, plusieurs fêtes sont célébrées en cape dont, outre la veillée pascale et la messe la Noël, de nombreuses fêtes mariales : la miséricorde le 18 mars ; l'annonciation le 25 mars ; la visitation le 31 mai ; l'assomption le 15 août ; la nativité de la vierge le 8 septembre ; l'immaculée conception le 8 décembre.

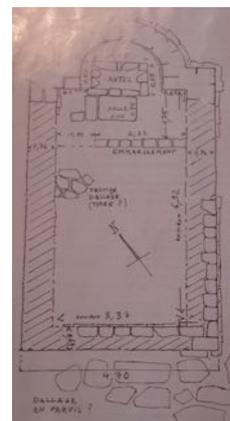
## La confrérie de la Sainte Croix de Bastelica

Dominique Nunzi, Président actuel de la confrérie a accepté de partager la grande connaissance qu'il a de l'histoire de Bastelica et de sa confrérie. Il précise qu'elle existe depuis les années 1520, moment de l'édification du couvent Saint François à Bastelica.

A cette époque, l'église voulait fixer la population de bergers du Prunelli. Pour limiter leur nomadisme, elle a créé des lieux de prière sur les chemins muletiers empruntés par ces derniers. Ceci a permis de regrouper les sépultures et facilité les enterrements chrétiens.

*Sont signalés par Dominique Nunzi*

- Deux lieux de prière sur la route de Bocognano par le col de la Scaella : Sant'Austinu dont les vestiges ont été sauvés de l'oubli (croquis ci-contre) et Sant'Antoni.
- San Micheli aux abords immédiats du village de l'époque, plus loin San Martinu.
- San Niculo en direction de Peri.
- Trois lieux de prière en direction de Santa Maria Sicche : Sant'Alparti, Santa Ghjulitta, Sant'Antoni.



Autre relais pour l'église, la confrérie installée pour couvrir le territoire de Bastelica et de sa plaine à Bastelicaccia. Outre sa vocation religieuse affirmée, elle apportait de l'aide aux familles en prenant en charge les enterrements. En contrepartie, les familles s'acquittaient d'une taxe annuelle.



Dans le cadre de cette mission, la confrérie était notamment chargée de l'achat de cire pure d'abeilles destinée à la fabrication de cierges pour les enterrements. Elle prenait également à sa charge, la fabrication du cercueil et les frais de messe. Le modèle de la croix et du cercueil, tous deux en bois de châtaignier, était le même pour tous les frères et les croquis sont inscrits dans les statuts de la confrérie, de juin 1901. Les funérailles des indigents, non membres de la confrérie et décédés dans la paroisse, étaient prises en charge par la confrérie selon les mêmes modalités que pour les frères.

Concernant le secteur de Bastelicaccia (érigé en commune en 1865), les enterrements sur place y ont été admis par l'église à partir de 1837 avec la construction de l'église Saint Michel de Bastelicaccia.

Aux origines, les activités de la confrérie étaient donc étroitement liées à celles de l'église. Les frères accompagnaient notamment le curé aux prières du soir. Le prieur avait obligation d'organiser les enterrements, de faire chanter les offices lors des funérailles de frères et le jour des morts, le 2 novembre. Il était chargé de faire sonner les cloches par le sacristain lors des services religieux concernant la confrérie. Il pouvait infliger des amendes à quiconque manquerait de respect dans l'église aux membres de la confrérie. Le prieur sanctionnait également d'une amende les absences des frères aux offices.

Le port de la tenue était de rigueur pour les frères de 21 à 70 ans lors des huit processions solennelles (Sacré cœur, Assomption, Saint Michel, Invention de la Sainte Croix le 14 septembre et fête des frères, Exaltation de la Sainte Croix, Jeudi Saint, Vendredi Saint, Jour des morts). Les confrères de 70 ans et plus étaient dispensés d'avoir l'habit.

La tenue de la confrérie Sainte Croix était composée d'une aube et d'un mantelet, le camail, blancs. La tenue du prieur arborait deux croix d'argent sur la poitrine. Celle du sous prieur portait une croix d'argent sur la poitrine côté gauche et celle des autres frères une croix de laine sur la poitrine côté gauche. La bannière, « U cunfaloni », accompagnait également les processions.

Au fil du temps, l'aspect religieux s'est réduit. Les obligations du prieur et du sous prieur, d'accompagnement du curé lors des cérémonies et processions ont été supprimées. De même, le port de la tenue a été abandonné par la confrérie de la Sainte Croix après la séparation des églises et de l'Etat et la bannière définitivement rangée. La fabrication des cierges s'est poursuivie jusqu'au milieu du XXème siècle.

Au cours du XIXème siècle, des difficultés ont perturbé les relations de la confrérie avec le curé de la paroisse, amenant l'évêque d'Ajaccio, Monseigneur Casanelli d'Istria à intervenir dès 1864. La confrérie de la Sainte Croix, confirmée par un courrier de ce dernier « dans ses fonctions, honneurs et privilèges », fut invitée alors à se doter de statuts à l'instar des autres confréries de Corse. Ce qui aboutit à la création d'un registre de la confrérie paraphé par les membres du conseil dont elle s'est dotée, en juin 1901.

Le conseil est composé de 15 membres, dont le prieur, le sous prieur, le trésorier qui est membre de droit et 12 conseillers dont le prieur sortant. Chaque année à Pâques, le conseil est renouvelé et il appartient au prieur sortant de nommer les nouveaux conseillers. Le trésorier est choisi par le conseil et douze autres frères. Il est le gardien des fonds de la confrérie qui sont destinés au paiement des

dépenses occasionnées par les cérémonies funèbres lors des décès des confrères et ne peuvent être détournés de leur objet.

En 2001 un bureau a été installé pour gérer les comptes de la confrérie. Il est composé d'un président, un vice-président, un trésorier, un trésorier adjoint, un secrétaire, un secrétaire adjoint. Le prieur, qui est membre de droit du bureau, récolte les cotisations et le trésorier gère les entrées/sorties.

Chaque premier dimanche suivant Pâques, pour « Pasqua Rosa », le prieur sortant présente son rapport final lors de la réunion annuelle et le sous prieur est installé de droit en qualité de nouveau prieur. Un nouveau sous prieur est ensuite désigné, qui sera à son tour installé en qualité de prieur l'année suivante, lors de l'assemblée générale de Pasqua Rosa. Pour Pasqua Rosa 2016 et pour la première fois dans l'histoire de la Confrérie de Bastelica, une femme a été proclamée prieur. Marie José Cristofari a ainsi ouvert le chapitre de la parité.

Pour être admis dans la Confrérie Sainte Croix de Bastelica il faut remplir des conditions de bonne moralité et santé, être baptisé et avoir reçu la communion. Les inscriptions se font en général dès la naissance mais restent possibles jusqu'à 60 ans, la cotisation d'entrée variant en fonction de l'âge du nouveau confrère. Une cotisation annuelle identique s'applique ensuite à chacun. Les statuts fixent des amendes pour sanctionner les absences ainsi que les retards dans le paiement des cotisations. Ils prévoient la radiation des frères qui n'ont pas réglé leurs cotisations pendant 5 ans.

Aujourd'hui la confrérie de la Sainte Croix de Bastelica est recentrée sur sa fonction première de secours mutuel et dans l'accompagnement de la mort. Ainsi, pour les frères décédés elle participe aux frais d'obsèques, de même pour les indigents non membres de la confrérie.

La confrérie de la Sainte Croix a financé la construction d'un autel en marbre de Carrare dans l'église Saint Michel de Bastelica. Cet autel de la Confrérie de la Sainte Croix a été inauguré le 14 septembre 1902, jour de l'Invention de la Sainte Croix.



En 2017, la confrérie de la Sainte Croix prépare pour un avenir proche l'évolution du périmètre de ses activités.

## *La confrérie Saint Antoine Abbé d'Evisa*

Très impliquée dans la vie et les rites de l'église, la confrérie Saint Antoine Abbé d'Evisa est mixte. Elle a notamment pour but de subvenir aux frais de funérailles de ses membres. Aujourd'hui, les confrères perpétuent les traditions et assurent toujours une présence en costume aux offices et processions.

L'organisation de la confrérie Saint Antoine Abbé est réglée par les statuts validés par l'Evêché d'Ajaccio le 16 juin 1902. Le curé est président de droit de cette confrérie qui est administrée par un bureau formé d'un prieur, d'un sous prieur, d'un trésorier et de six conseillers. Le prieur et le sous prieur sont élus pour un an. A la fin de l'année, le sous prieur devient prieur de droit et les conseillers nomment un nouveau sous prieur.

Le prieur veille à l'exécution des statuts, préside les membres de la confrérie aux processions et offices (funérailles des sociétaires, jour des morts le 2 novembre, jour des fêtes solennelles, dimanches de l'avent et de carême). Il s'assure de la présence des confrères, une dispense d'assister aux offices étant établie jusqu'à 24 ans ainsi que pour toutes les femmes.

Les conseillers sont élus pour deux ans et rééligibles. Le bureau est au moins réuni le jour de l'apurement des comptes pour la fête du saint patron. Le trésorier est élu pour deux ans, sa réélection ou son remplacement aura lieu le jour de l'apurement des comptes. Il perçoit les cotisations annuelles des membres de la confrérie, les droits d'admission, les amendes et tient le livre journal des recettes et dépenses.

Pour être admis il faut être sain de corps et d'esprit, de bonnes vie et mœurs, et avoir le costume de la confrérie. Les droits d'admission sont fonction de l'âge à l'entrée dans la confrérie. Les confrères doivent respect et obéissance aux officiers de la confrérie dans l'exercice de leur fonction et doivent assister en costume de confrère aux convois funèbres, processions et offices. Les confrères de plus de 24 ans portant le costume ont droit de vote dans les assemblées publiques.



Représentation de Saint Antoine  
Abbé par Bartolo di Fredi

Des amendes sanctionnent les absences aux offices, aux processions et convois funèbres. Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'exclusion en cas notamment de non-paiement de cotisation, de vie scandaleuse, de refus de payer une amende, de refus de porter le costume, en cas de manque de respect au curé, au prieur, au bureau.

La participation de la confrérie Saint Antoine Abbé aux dépenses liées à la mort d'un sociétaire est fonction de l'âge du confrère décédé. Elle couvre selon un barème prédéfini, une caisse, des cierges ainsi qu'une somme destinée aux frais de levée de corps et d'accompagnement ainsi que de messe chantée. Le paiement des dépenses de funérailles se fait directement auprès du charpentier et du curé.

Jusqu'à la séparation des églises et de l'Etat la confrérie de Saint Antoine Abbé a pleinement participé à la gestion des affaires de l'église. Elle acceptait les dons et legs et les affectait à des travaux de réparation de l'église en y ajoutant une participation sur ses fonds propres.



La confrérie en mai 1937

Elle percevait le produit des chaises à l'église et des quêtes et a géré les offrandes recueillies par le curé pour la construction d'un baptistère de marbre. L'ensemble de ces dépenses était soumis à approbation du curé.

Outre les réparations diverses, la confrérie a ainsi financé la reconstruction du maître autel (plaque de marbre) et en 1888 l'achat de trois cloches. Puis de 1893 à 1903, elle a porté le projet de réparation et d'agrandissement de l'église ainsi que la recherche de co financements avec notamment l'ouverture d'une souscription pour les travaux.



François Antoine Girolami Cortona  
Vicaire puis curé d'Evisa

La confrérie était aussi chargée du versement d'une indemnité au sacristain. En qualité de fabrique de l'église, elle avait également la garde d'une maison accueillant l'école de filles et le logement de l'institutrice, contre loyer versé par la commune. A la suite de la loi de 1905 de séparation des églises et de l'Etat, l'ensemble des biens de la fabrique a été repris par l'Etat.

*Photos de Laure Quatrini Ceccaldi*

## *La confrérie Saint Antoine Abbé de Piana :*

La confrérie Saint Antoine Abbé de Piana a été créée au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Après une période de mise en sommeil elle a été réactivée en 1982.

Sa tenue est composée d'une aube blanche et d'un camail bleu.

Elle participe chaque année à la vie religieuse de la paroisse en accompagnant les messes et processions importantes :

Le dimanche de Pâques

Le dernier dimanche de juillet

Le 15 août

Le 13 décembre

Le 17 janvier elle fête son saint patron et la messe est suivie de la distribution des petits pains.

Le vendredi saint elle se retrouve dans la procession de la Granitula.



Bannière de la confrérie

*Photos de Marie Antoinette Backlande Buroni.*

## *De nos jours :*

Loin de s'essouffler, aujourd'hui le mouvement confraternel suscite des vocations. De nouvelles confréries voient le jour et des confréries jusque-là en sommeil retrouvent vitalité.

Le regain de la confraternité s'accompagne depuis 2000 de rencontres inter confréries, organisées chaque année à la fin du mois de juillet par la confrérie *Saint Antoine Abbé de Piana* qui reçoit alors l'ensemble des confréries de Corse. Ce lien fort entre les confréries se retrouve également dans la signature en 2007 de la charte des *Confréries du Pumontu*.

### *Réunions de confréries*

*PIANA (2014)*



*CORTE (2010)*





## *La Semaine Sainte et le Catenacciu*

Moment important de l'année, la Semaine Sainte est célébrée dans toute la Corse avec, en point d'orgue, une des plus anciennes cérémonies de l'île, la procession du Catenacciu accompagnée du chant sacré *Perdono mio Dio*. Les confréries de pénitents sont nombreuses à mettre la Passion du Christ en scène, dans les rues des villes et villages où les pénitents portent la lourde croix en bois.



A *Sartene*, le Vendredi Saint, la célèbre procession d'un homme enchaîné (« Catenacciu ») attire les foules. Revêtu d'une robe et d'une capuche rouge, le pénitent anonyme traîne une chaîne attachée à son pied droit par le prieur de la confrérie de Sartene, « A Compagnia del Santissimo Sacramento ».

Pieds nus, il porte une lourde croix et tout au long du parcours de deux kilomètres à travers les ruelles étroites, il est entouré par les 45 confrères d'« A Compagnia del Santissimo Sacramento », âgés de 16 à 75 ans, en aube blanche et camail rouge : 4 portent le cercueil, 4 le baldaquin et les autres accompagnent la procession avec les chants sacrés.

La création d'A Compagnia del Santissimo Sacramento à Sartene remonte à 1710. Le siège de la confrérie est situé à l'église Sainte Marie Assunta et son activité est vouée à la religion, au Saint Sacrement, à la participation aux fêtes religieuses, à l'entretien des églises.

Le programme annuel de la confrérie ne s'arrête pas à la procession du Catenacciu.

Une trentaine de processions liturgiques se déroulent pour les Rameaux, la Fête-Dieu, l'Assomption, les fêtes de Saint Antoine de Padoue, Saint Marc ou Saint Augustin, sans oublier les saints patrons de Sartene – Côme et Damien, Michel et François d'Assise – et les fêtes patronales des villages alentour.



Sartene n'est pas la seule commune de Corse à faire revivre la Passion du Christ.

**Bonifacio** est tout aussi célèbre avec la procession circulaire de ses cinq confréries qui se croisent dans les ruelles de la haute ville selon un itinéraire bien codifié.

En Balagne, à **Monticello** la procession de la confrérie San Carlu se termine en « granitula » tout comme la procession qui se déroule à Calvi. La procession s'enroule autour du porteur de croix, jusqu'à s'immobiliser avant de repartir en sens inverse.

A **Bastia** depuis quelques années deux processions se rejoignent pour une partie de leur itinéraire, celle de la confrérie Sainte Croix portant la statue du « Cristu Negru » et celle de l'archiconfrérie de Saint Joseph avec son pénitent portant la lourde croix.

A **Bisinchi** la confrérie de « l'Incadinatu » porte la tradition depuis un demi-siècle et le vendredi saint, la procession et son pénitent suivent le chemin de croix à travers les ruelles.

A **Propriano**, la confrérie Sainte Croix perpétue la tradition du « Catenacciu » dans les rues de la ville depuis une quarantaine d'années.

A **Corte** les pénitents de la Confraterna di San Teofalu accompagnent la procession.



A l'issue de la semaine sainte enfin, le lundi de Pâques, la résurrection du Christ est commémorée dans toute la Corse.

A **Cargèse** la confrérie latine « Saint Antoine » et la confrérie grecque « Saint Spiridion » accompagnent la procession. Les confrères de Saint Spiridion en aubes blanches et chasubles rouges tirent des salves d'honneur pour saluer la résurrection du Christ.

## *Les confréries de Corse (source : Diocèse d'Ajaccio)*

### ***Région pastorale d'Ajaccio-Vicolais-Taravo***

- Saint Érasme (Ajaccio)
- Saint Jean-Baptiste (Ajaccio)
- Notre-Dame de la Miséricorde (Ajaccio)
- San Rucchellu (Ajaccio)
- Sainte Croix (Bastelica)
- Saint Charles (Carbuccia)
- Santa Croce (Cuttoli-Corticchiato)
- Saint Antoine (Cargèse)
- Saint Spiridion (Cargèse)
- Saint Antoine (Piana)
- Cunfraternita di Padre Albini (Vico)

### ***Région pastorale du Sud-Sartenais-Bonifacio***

- Saint Sacrement (Sartène)
- Sainte Croix (Propriano)
- Santa Croce (Forciolo)
- Sainte Marie-Madeleine (Bonifacio)
- Saint Barthélémy (Bonifacio)
- Sainte Croix (Bonifacio)
- Saint Jean-Baptiste (Bonifacio)
- Saint Érasme (Bonifacio)
- Santa Croce (Porto-Vecchio)

### ***Région pastorale de Bastia - Cap Corse***

- Sainte Croix (Bastia)
- Archiconfrérie de Saint Joseph (Bastia)
- Association "Les amis de Saint Antoine" (Bastia)
- La Conception (Bastia)
- Saint Charles Borromé (Bastia)
- Saint Étienne (Cardo)
- Sainte Croix (Cardo)
- Saint Érasme (Erbalunga)
- Sainte Marie de Brando (Mausoleo-Brando)
- Saint Barthélémy (Pozzo-Brando)

- Sainte Croix (Poretto-Brando)
- Saint Vincent (Figarella)
- San Martino (San Martino di Lota)

### ***Région pastorale du Nebbio - Golo***

- San Martino (Patrimonio)
- Santa Croce (Borgo)
- Sainte Dévote (Lucciana)
- Sainte Croix (Vescovato)
- Confrérie de Venzolasca

### ***Région pastorale de la Plaine Orientale***

- Sainte Croix. Cunfraternita di a pieve di a Serra (Aleria)
- San Bastiano (Santa Maria Poggio)
- Santa Croce (Cervione)
- Confrérie de San Gavino di Fiumorbo

### ***Région pastorale de la Balagne et du Cortenais***

- L'incadinatu (Bisinchi)
- A Santa di Niolu (Casamaccioli)
- Saint Théophile (Corte)
- Saint Antoine abbé (Calvi)
- Saint Érasme (Calvi)
- Saint Antoine abbé (Lumio)
- Saint Antoine et Sainte Restitude (Calenzana)
- Saint Antoine abbé (Aregno)
- Saint Étienne (Corbara)
- Saint Antoine abbé (Cassano)
- Saint Antoine abbé (Zilia)
- Sainte Croix (Muro)
- Saint Antoine (Nessa)
- A Madonna di u Rusariu (Costa)
- San Parteu (Pioggiola)
- La Confraternita Sant Antone abbate sotto l'invocazione della Santa Croce (Speloncato)
- Confrérie Santa Croce (Speloncato)